SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ELECTRICITÉ
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott - Mauritanie
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075
E-mail: somelec@somelec.mr

ش . م . ك

الشـركـــة المـوريتـانيـــة للكهـــربـــاء
شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية
المقر الرئيسي: حي " سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر
لكصر - نواكشوط - موريتانيا
ص.ب: 355 - هاتف: 83 67 25 45 (00222) / فاكس: 95 39 25 45 (00222)
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075
البريد الالكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le :

انواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative à la réhabilitation et maintenance du balisage lumineux d'obstacle des pylones (section P29 à P45) – ligne haute tension 225kv NKTT-NDB , suivant la DA N° 028/DT/DCPT/SPT du 16/11//2026

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à la réhabilitation et maintenance du balisage lumineux d'obstacle des pylones (section P29 à P45) –ligne haute tension 225kv NKTT-NDB.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur la conformite technique du materiel suivant les specifications demandeés dans la DAA ci-joint et un certificant d'origine du materiel est exigé;
2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :

a- CIF Nouakchott
b- Seul les fournisseurs étranges sont autorisés à participer à cette consultation;
c- La pénalité de retard s'élévera à 1/1000 iéme du montant du bon de commande, par jour calendaire, samdi et dimanche et jours fériés compris . le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10% du bon de commande.

3- Les prix sont fermes et non révisables ;
4- Mode de règlement :les montant inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiment se fera par remise et les montant superieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiment se fera par Lettre de Crédit ;
5- Le délai de livraison du matériel à preciser les livraisons et les receptions partielles ne sont pas autorisées.
6- **Les offres doivent être soumises en deux exemplaires : une copie électronique et une copie physique:**

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux
Direction des Achats et Approvisionnements
SOCOGIM KSAR, Siège social : IIot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer
Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80
Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA 028/DCD/DMC/DMEL du 16/11/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard **le Mardi 15/12/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante **somelec.dcamg@gmail.com** .Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.
Meilleures salutations.

.

La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux
AZZA EL GHOTOB MOMA

⇒ DAA / DAT
P, traitement
Arg 24/11/26

wf 24
11 SAT
26

SPT/Groupe-SOMELEC
DIRECTION Emetrice:
SPT/DCPT/DT

Nouakchott, le 16/11/2026

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N°028 DT_DCPT_SPT

Nature des Travaux : Réhabilitation et Maintenance du Balisage Lumineux d'Obstacle des Pylônes (Section P29 à P45) – Ligne Haute Tension 225KV Nouakchott-Nouadhibou

EXTREME URGENCE

Item	Libellé	Quantité	Lieu
1.	**Audit technique complet:** Diagnostic rigoureux de chaque station solaire de balisage (panneaux, batteries, régulateurs, lampes) du P29 au P45.	17	Nouakchott
2.	**Fourniture:** 1. 17x08 Batteries S12/100A 12V/100AH 2. 17 Projecteurs RW-10 3. 17Commande -card-48VDC- 8P 4. 17 Poxer Card B48VDC	17	
3.	**Remplacement:** Remplacement des panneaux solaires manquants (vols/arrachements identifiés sur P35 et P37),	9	

Groupe SOMELEC
DCAMG
COURRIER ARRIVEE
N° 9354
Date 24-11-2026

4.	**Remise en service:** Restauration complète du double point lumineux autonome sur l'ensemble des 17 pylônes concernés.	13	
5.	**Maintenance préventive :** Nettoyage des panneaux existants, resserrage des connexions, et tests de charge/décharge des batteries.	15	

Départ. Maint Lignes HT	DT	DCPT	Directeur Général
P/O 16/11/26	P/O 16/11/26	16.11.2026	

SPT/Groupe-SOMELEC Nouakchott, le 16/11/2026
DIRECTION Emetrice:
SPT/DCPT/DT

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N°028 DT_DCPT_SPT

Nature des Travaux : Réhabilitation et Maintenance du Balisage Lumineux d'Obstacle des Pylônes (Section P29 à P45) – Ligne Haute Tension 225KV Nouakchott-Nouadhibou

EXTREME URGENCE

1. CONTEXTE ET RAPPEL DES FAITS

Suite à la notification N°427-26/DSAD/ANAC/2026 de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) signalant des dysfonctionnements du balisage lumineux sur la ligne haute tension 225KV Nouakchott-Nouadhibou, une inspection sur site a été menée par l'équipe de maintenance des lignes HT. Le contrôle effectué entre le village d'Aghnoudert et l'échangeur de l'aéroport international Nouakchott Oumtounsy (du pylône N°29 au pylône N°45) a révélé une défaillance critique du système : **13 points lumineux sont éteints sur un total de 17**. Cette section traverse une zone couloir aérien sensible, rendant la conformité sécuritaire obligatoire et urgente.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ATTENDUES

Le prestataire sélectionné devra réaliser les interventions suivantes :

- **Audit technique complet :** Diagnostic rigoureux de chaque station solaire de balisage (panneaux, batteries, régulateurs, lampes) du P29 au P45.

- **Fourniture et remplacement :** Remplacement des panneaux solaires manquants (vols/arrachements identifiés sur P35 et P37), fourniture de nouveaux coffrets/caisses de batterie avec fermetures sécurisées (P30, P37), et remplacement des lampes LED d'obstacle défectueuses.
- **Remise en service :** Restauration complète du double point lumineux autonome sur l'ensemble des 17 pylônes concernés.
- **Maintenance préventive :** Nettoyage des panneaux existants, resserrage des connexions, et tests de charge/décharge des batteries.

3. ÉTAT DES LIEUX DÉTAILLÉ (DONNÉES D'INSPECTION)

Chaque pylône possède :

- Deux (02) foyers lumineux : OBSTAFLASH LED bi-couleur de type Bx17,
- Une caisse 800x600x415 de 08 x17 batteries S12/100A 12VDC 100AH in C/100 gel autonomie 8 jours
- Un (01) régulateur 48-20 20A 48VDC pour les 17 pylones
- Quatre modules solaires 12VDC 50Wp JW50 Watts peak monochristalin (48VSOLART-KIT-200/600Wp

Pylône	Panneau Solaire	Coffret Batterie	Voyants Allemés	Voyants Éteints	Action Requise / Observation
P29	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes

P30	En place	En place (couvercle tombé)	0	2	Vérification fonctionnalité matérielle, remise en état coffret
P31	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P32	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P33	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P34	En place	En place	2	0	Entretien préventif des batteries et nettoyage des panneaux
P35	Manquant	En place	0	2	Fourniture & pose de panneau, vérification batteries et lampes
P36	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P37	Manquant	En place (couvercle tombé)	0	2	Fourniture & pose de panneau, réfection coffret, vérification globale
P38	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P39	En place	En place	2	0	Vérification et contrôle de routine

P40	En place	En place	1	1	Vérification et remplacement de la lampe défectueuse
P41	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P42	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P43	En place	En place	1	1	Vérification et remplacement de la lampe défectueuse
P44	En place	En place	0	2	Vérification fonctionnalité panneaux, batteries et lampes
P45	En place	En place	1	1	Vérification et remplacement de la lampe défectueuse

4. EXIGENCES TECHNIQUES ET OBLIGATIONS

- **Profil requis :** Entreprise spécialisée en installations solaires photovoltaïques et systèmes de balisage industriel autonomes avec exprience à fournir:

  -Fournir d'une attestation de capacité technique

  -Fourniture d'une autorisation du fabricant

- **Matériel proposé :** Les composants fournis (panneaux solaires, régulateurs de charge, batteries et OBSTAFLASH LED bi-couleur de type B LED) doivent répondre aux normes aéronautiques internationales (OACI) en vigueur et s'adapter aux conditions climatiques désertiques extrêmes (chaleur, poussière, salinité).

- **Visite des sites :** Il appartient à l'entreprise de procéder à une visite sur site afin d'évaluer l'état réel des équipements installés sur les pylônes numérotés de 29 à 45. Les constats effectués lors de cette visite devront servir de base à l'élaboration de sa proposition technique et financière.

- **Sécurité :** L'entreprise contractante est seule responsable de la sécurité de son personnel travaillant en hauteur sur les structures de la ligne 225KV(Pylones). Une coordination stricte avec la direction technique (DT) de la SOMELEC est obligatoire pour toute consignation ou procédure spécifique.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION ET PLANNING

L'offre technique devra inclure les fiches techniques du matériel proposé, le planning détaillé d'exécution ainsi que les références pour des projets similaires de balisage haute tension 225 kV.

LE DIRECTEUR CENTRALE PRODUCTION &TRANSPORT
ALY HAWBBA